

REPUBLIQUE GABONAISE
 MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE,
 DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME

 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
 BP 37 / 45 – LIBREVILLE
 TEL : 79.53.76 /77

Date de réception et cachet du service

DECLARATION

(À établir en deux exemplaires)

IMPOT SUR LES SOCIETES : Solde

Exercice : (exercice au titre duquel l'acompte est payé)

N° du contribuable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

(Numéro d'Identification Fiscale (NIF))

1 – Identification du contribuable	Cadre réservé à l'administration
Raison sociale : Sigle : Boîte postale : Téléphone : Adresse e-mail : Ville : Télécopie : Site Internet : Code de résidence : (Résidence d'affectation de l'impôt)	<input type="checkbox"/> (Confirmation du code de résidence ou inscription du code correct)

2 – Détermination de l'impôt à payer			
IS dû au titre de l'exercice	Total des acomptes déjà payés	Solde à payer	Code nature
			03

3 – Règlement de l'impôt
Mode de versement : - espèces <input type="checkbox"/> : - chèque (< 100 000 000 FCF) : <input type="checkbox"/> n° de chèque : Banque : - virement (≥100 000 000 FCFA) : <input type="checkbox"/> date : IBAN SWIFT

n° de quittance :
Cachet de la Recette

Fait à _____, le _____
Signature et cachet du contribuable

Rappel : Le dépôt de la déclaration doit obligatoirement s'accompagner du paiement de l'impôt dû
 Date limite de dépôt (art. 21 du CGI) -1^{er} acompte : au plus tard le 30 novembre de l'exercice pour lequel l'acompte est payé